

Luxembourg, le 26 octobre 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Dans un communiqué de presse du 22 octobre 2020, le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement durable a informé le public du risque sanitaire pouvant découler de l'adoption ou de l'achat d'animaux à l'étranger et ceci notamment pour les animaux en provenance de la Russie, du Belarus et de l'Ukraine. En effet, des anticorps insuffisants contre la rage auraient été détectés sur certains animaux.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- *Combien d'animaux disposant d'anticorps insuffisants contre la rage ont été détectés au Luxembourg ?*
- *De quels animaux s'agit-il principalement (chiens, chats, autres) ?*
- *Est-ce que les vendeurs de ces animaux ont pu être identifiés ? Dans l'affirmative, s'agit-il de vendeurs opérant depuis les pays mentionnés ci-dessus ou est-ce que des vendeurs indigènes sont mises en cause ?*
- *Quelle sanction risquent les personnes vendant des animaux qui n'ont pas été vaccinés contre la rage ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Gusty GRAAS
Député